



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de la Formation professionnelle et des Compétences

PASSEPORT D'ORIENTATION, DE FORMATION ET DE COMPÉTENCES

WEBINAIRE D'INFORMATION
22 MARS 2022

Point Organisation

**Merci de couper vos
caméras et micros
pendant la séance**

**1h30 de séance
répartie en trois
temps**

**Le webinaire est
capté en vidéo et
sera diffusé**

**Nous vous invitons à
poser vos questions dans
la discussion Teams**

**Un temps
questions/réponses
prévu**

Introduction DGESIP

Le Passeport de compétences



Quelle valeur, quelle plus value dans le parcours des usagers ?

Enjeux pour les établissements d'enseignement supérieur et pour leurs usagers :

- Proposer un « coffre-fort » qui centralise toutes les informations des étudiants
- Favoriser l'orientation post diplôme et tout au long de la vie
- Favoriser les démarches des usagers vers l'activité professionnelle, le marché du travail et l'autonomie
- Rendre les étudiants acteurs de leur parcours de formation et parcours professionnel
- Sécuriser la communication sur les certifications obtenues
- Répondre aux enjeux de transformation de l'ESR et du marché du travail

Sommaire

1. Le projet « Passeport d'orientation, de formation et de compétences »

- Le cadre légal
- Le projet fonctionnel
- L'alimentation du passeport – Accrochage des certificateurs
- Les compétences
- Ateliers AMUE
- Les prochaines étapes

2. Retour d'expérience de deux établissements d'enseignement supérieur

Grenoble Ecole de Management: Laëtitia

Norino : *Première expérimentation de mise en qualité des données*

EM Lyon : Vanessa Duclos : *Constitution d'une équipe projet : enjeux et réussite du projet*

3. Questions/réponses

Le Passeport d'orientation de formation et de compétences :

Un service public pour valoriser les compétences professionnelles des français tout au long de la vie

Questions récurrentes

Quel est le périmètre des diplômes/certifications concernées ?

Qui est concerné par ce projet ?

Quand et comment dois-je vous transmettre les données ?

Quel est le rôle de l'AMUE et le lien avec PCScol ?

Questions récurrentes

Quel est le périmètre des diplômes/certifications concernées ?

Toutes les certifications/formations inscrites au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et au RS (Répertoire Spécifique).

Qui est concerné par ce projet ?

Tous les établissements d'enseignement supérieur, pour toutes leurs certifications inscrites au RNCP et au RS.

Quand et comment dois-je vous transmettre les données ?

Dès que possible, via un envoi de fichier XML. Il s'agit d'une obligation légale depuis le 1^{er} Juillet 2021.

Quel est le rôle de l'AMUE et le lien avec PCScol ?

L'AMUE participe au projet depuis ses débuts et vous présentera pendant ce webinar ses travaux en cours.



L'article L6323-8 du code du travail, repris dans la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, intègre le droit pour les usagers du Compte personnel de formation, de disposer d'un passeport d'orientation, de formation et de compétences

Définition du Passeport



Le cadre légal

L'article **L6323-8** du code du travail, repris dans la **loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel**, intègre la possibilité pour les usagers du CPF, de disposer **d'un passeport d'orientation, de formation et de compétences**. Ce Passeport recense la formation initiale ou continue, les titres diplômés et certifications ainsi que les acquis de l'expérience professionnelle.

Le **décret n° 2019-1049 du 11 octobre 2019** portant sur le « système d'information du Compte personnel de formation », définit davantage les règles d'usage des données qui y sont collectées.

L'arrêté du 19 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 11 octobre 2019 définit l'origine et la finalité des données intégrées au système d'information pour alimenter le passeport.

Passeport de prévention

Le chapitre 1er du titre IV du livre 1er de la quatrième partie du code du travail est complété par un article L. 4141-5. depuis la **loi n° 2021-1018 du 2 août 2021** concernant la santé au travail. Il institue un passeport de prévention qui s'intégrera au passeport de compétences pour chaque travailleur.

Un outil citoyen
pour une société
de compétences



Le Passeport de compétences



Le projet fonctionnel

La Caisse des dépôts développe un service accessible à tous les titulaires d'un numéro de sécurité sociale, à partir de 15 ans et tout au long de la vie.

Service qui proposera des informations personnelles préchargées, authentiques et permettra aux titulaires la saisie de données complémentaires attestées ou non et leur partage en veillant au respect de leurs données et à leur consentement.

Ce passeport de compétences sera à l'usage exclusif des titulaires d'un CPF et sera utilisable via France Connect :

- **Il garantira l'expérience professionnelle et permettra une lisibilité de leurs compétences professionnelles acquises de cette expérience tout au long de leur parcours**
- **Il garantira la possession de titres, certifications et diplômes issus de la formation initiale ou continue et permettra une vision de leurs compétences acquises lors de ces apprentissages**

Le Passeport de compétences



Le projet fonctionnel

Le passeport de compétences est avant tout un passeport de données.

Ces données serviront aux titulaires d'un Passeport dans le cadre de leurs démarches individuelles de recherche d'emploi par exemple, mais pourra aussi servir de base à leur accompagnement et leur orientation dans le cadre du service public du Conseil en Évolution Professionnelle. Il permettra à chacun de mesurer ses acquis en compétences et identifier les opportunités de métiers et de formation continue qui s'y rapportent... afin de se projeter dans son avenir.

Le passeport permettra l'édition d'un CV :

- **Infalsifiable, incluant des éléments probants garantis par la CDC**
- **Partageable et révoquant par le titulaire**
- **Améliorera l'usage de réseaux sociaux comme LinkedIn en portant des preuves**

Et proposera une API :

- **Qui alimentera les CEP et services publics de l'emploi en données**
- **Et permettra à terme l'interopérabilité avec d'autres passeports et services ainsi que les open badges**

Le Passeport de compétences



Comment il va être pré-alimenté

Les sources de données préchargées ou les méthodes pour les récupérer vont varier mais l'objectif est le même :

- **Identifier des parcours professionnels**
 - Via le RGCU, regroupant déclarations employeurs et cotisations liées à des activités (*Elus, Engagement citoyen, Activités professionnelles tous statuts*).
- **Identifier des formations, des certifications et plus généralement des reconnaissances**
 - Via Mon Compte Formation ou Agora (formations financées sur fonds publics)
 - Via l'accrochage des certificateurs (établissements) et émetteurs de reconnaissances au SI CPF
- **Identifier des compétences issues de ces parcours**
 - Par déduction et agrégations en se basant sur le Rome 4 et l'ESCO
 - En cible en créant les moyens de certifier des compétences normalisées

Les titulaires pourront déclarer des éléments avec ou sans documents et attestations.

Les compétences



Une cible au cœur d'une transformation sociale majeure

Nous vivons une période de transformation profonde du travail et de la société en lien avec le numérique, l'automatisation, la mondialisation, période qui bouleverse l'employabilité et favorise la perte des repères métiers, le déclassement.

Dans ce contexte singulier, il est nécessaire de repenser la vision biographique de chacun, pour mieux identifier ses capacités et ses promesses, pour bien les transmettre en confiance.

La compétence est cette granularité fine qui porte le sens de nos savoirs, savoir-faire, savoir-être, appétences.

La vision compétences nécessite une sémantique commune, essentiel afin d'éviter les pertes de sens dans leur transmission, mais aussi qui donne la capacité de comparaison, d'agrégation, permettant la mise en valeur des expertises.

- > **Nécessite une approche qui recentre les compétences sur des définitions partagées**
- > **Nécessite une représentation assimilable par l'émetteur comme par le récepteur**
- > **Nécessite de faire le lien avec les activités et la formation**

Le Passeport de compétences



Des valeurs et des fonctionnalités

Deux niveaux d'informations :

- **Probantes, garanties et traçables**
- **Déclarées**
 - *Avec ou sans attestation*

Exports et imports standardisés :

- **Europass / Autres portfolio et passeports / Services CEP et emploi orientation**
- **Réseaux sociaux**
- **Badges de reconnaissance ouverte**

Exports certifiés :

- **CV PDF**
- **Certificats**
- **API** (en français : interface de programmation)



**Construire
un passeport qui
répond à tous
les besoins**

Le Passport de compétences



Des besoins de fiabilisation et de lisibilité pour l'emploi et la formation

La proposition de valeur est aussi issue d'une étude d'adressage des besoins, menée auprès de diverses parties prenantes du passeport; il s'avère être une opportunité importante :

- **Pour les titulaires d'un passeport : conservation tout au long de la vie de ses données, orientation, montée en compétences, lisibilité et crédibilité de son parcours et de ses savoir-faire**
- **Pour les employeurs : fiabilisation et normalisation des données de recrutement et meilleure gestion des compétences et de la formation**
- **Pour les CEP : fiabilisation de données à jour pour mieux accompagner les actifs et DE**

Pouvoir partager la preuve de compétences et l'historique d'une carrière devient de fait un besoin transverse, qui créera le lien entre les actifs titulaires du Passport, les employeurs, et les CEP.

Le Passeport de prévention



Un nouveau service pour la prévention et la santé au travail

Le passeport prévention sera une part du passeport de compétences, il intègre un dispositif qui permet à chacun de retrouver la trace des formations, titres et certifications attestant de leurs compétences dans le cadre de la sécurité et santé au travail.

Ce nouveau service sera mis en place dès la fin de 2022.



Un passeport
ouvert et fiable
qui relie les
réseaux

Le projet d'accrochage des certificateurs au système d'information du CPF

Cadre légal du projet



Accrochage des certificateurs

L'article **L6323-8** du code du travail, repris dans la **loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel**, dispose les ministères et organismes certificateurs à procéder à la communication de données des titulaires au SI du CPF.

Le **décret n° 2019-1049 du 11 octobre 2019** portant modification du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « système d'information du Compte personnel de formation », définit davantage les règles d'usage des données.

L'arrêté du 19 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 11 octobre 2019 définit l'origine et la finalité des données intégrées au système d'information afin d'alimenter le passeport.

Le **décret n° 2019-1490 du 27 décembre 2019** fixe les catégories de données à transmettre au SI-CPF par les certificateurs, relatives aux titulaires des titres et certifications du RNCP et RS.

L'arrêté du 21 mai 2021 définit le dictionnaire des données et modalités de transmission à la Caisse des Dépôts.

Périmètre du projet



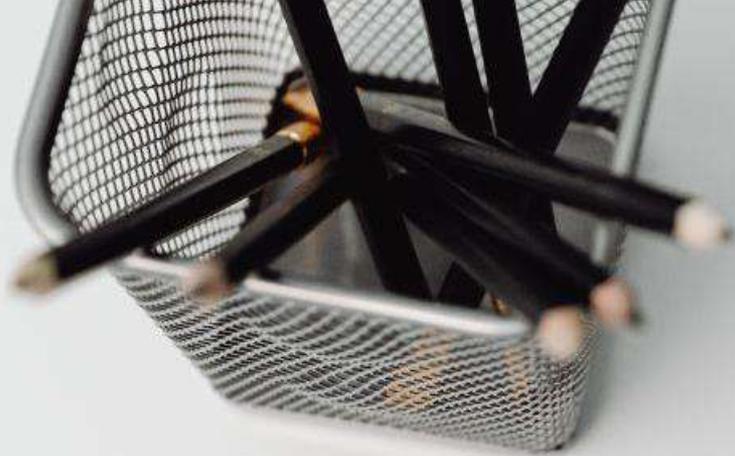
Les acteurs et les données

Qui sont les certificateurs ?

Tous les établissements émetteurs des diplômes déposés aux répertoires nationaux :

- Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mentionné à l'article L. 6113-5
- Les certifications ou habilitations enregistrées au répertoire spécifique (RS) mentionné à l'article L. 6113-6

Au-delà des certifications et dans le cadre de la mise en œuvre du passeport d'orientation, de formation et de compétences (tous les actifs), nous devons intégrer l'ensemble exhaustif des données des parcours de formation: les diplômes nationaux (baccalauréat, brevet des collèges par exemple), diplômes d'établissement, ainsi que les titres ou reconnaissances issus de formations de droit (permis de conduire B) ou tout autre diplôme reconnaissant les compétences professionnelles d'un individu.



Les données

A recueillir et à transmettre à la Caisse des Dépôts



Les données ont été listées dans l'arrêté du 21 mai 2021, un dictionnaire des données a été constitué avec les pilotes du projet et le Ministère du Travail.

- Le xml a été défini comme format de transmission des données attendues.
- Un xsd est disponible afin de vérifier la conformité des données.

Dictionnaire des données

Liste les données à transmettre

Définit l'organisation des données

Fichier XML

Contient les données organisées et normalisées

Doit être valide en regard du XSD

Fichier XSD

Est le schéma de validation du XML

Sécurise la structure du fichier de données (champs attendus, contraintes...)

Pour accéder au dictionnaire des données: <https://certificateurs.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/>

Calendrier du projet



Les jalons clés

L'échéance réglementaire est fixée au 1^{er} juillet 2021 pour l'ensemble des certificateurs. À partir de cette date, ils devront être en mesure de transmettre les données des titulaires de leurs certifications à la Caisse des Dépôts.

Afin de simplifier cet accrochage, plusieurs phases de déploiement des modalités de transmissions ont été définies.



Application de sanctions par France Compétences (déréférencement) en l'absence de dépôt de fichier au 31/12/2022

Les modalités de dépôt



Pour l'intégration au système d'information du CPF

Les données pourront être dans un premier temps déposées sous forme de fichier au travers d'un portail spécifique dès septembre. Dans un second temps, en 2023, elles pourront être transmises par API.

Exceptionnellement une modalité provisoire permettant le dépôt par batch pourra être demandée.



Calendrier

Expérimentation et déploiement



1

DÈS MAINTENANT

Dépôt par les établissements pilotes – première phase test jusqu'à fin mars

2

DÈS FIN AVRIL

Les identifiants de connexion sont transmis par mail. Chaque certificateur peut déposer un fichier xml.

3

SEPTEMBRE 2022

Déploiement de l'outil AMUE pour les établissements

FIN 2022

Obligation de dépôt par tous les établissements

DÈS MAINTENANT, PAR TOUS

- Constitution d'une équipe projet
- Analyse des données disponibles au sein du ou des SI établissement
- Mise en qualité des données

EN PARALLÈLE

Poursuite des webinaires d'information

Processus



Expérimentation et déploiement

1

IDENTIFICATION

Compléter et transmettre le formulaire de contact

2

RÉCEPTION

Chaque certificateur reçoit les identifiants de connexion par mail

3

CONNEXION AU PORTAIL

Les acteurs chargés du dépôt se connectent et prennent connaissance des modalités

4

CONSTITUTION DU FICHIER

Le fichier XML est constitué et mis en qualité pour être déposé

5

DÉPÔT ET TRANSMISSION

Dépôt des fichiers XML, avec mise à disposition des accusés de réception

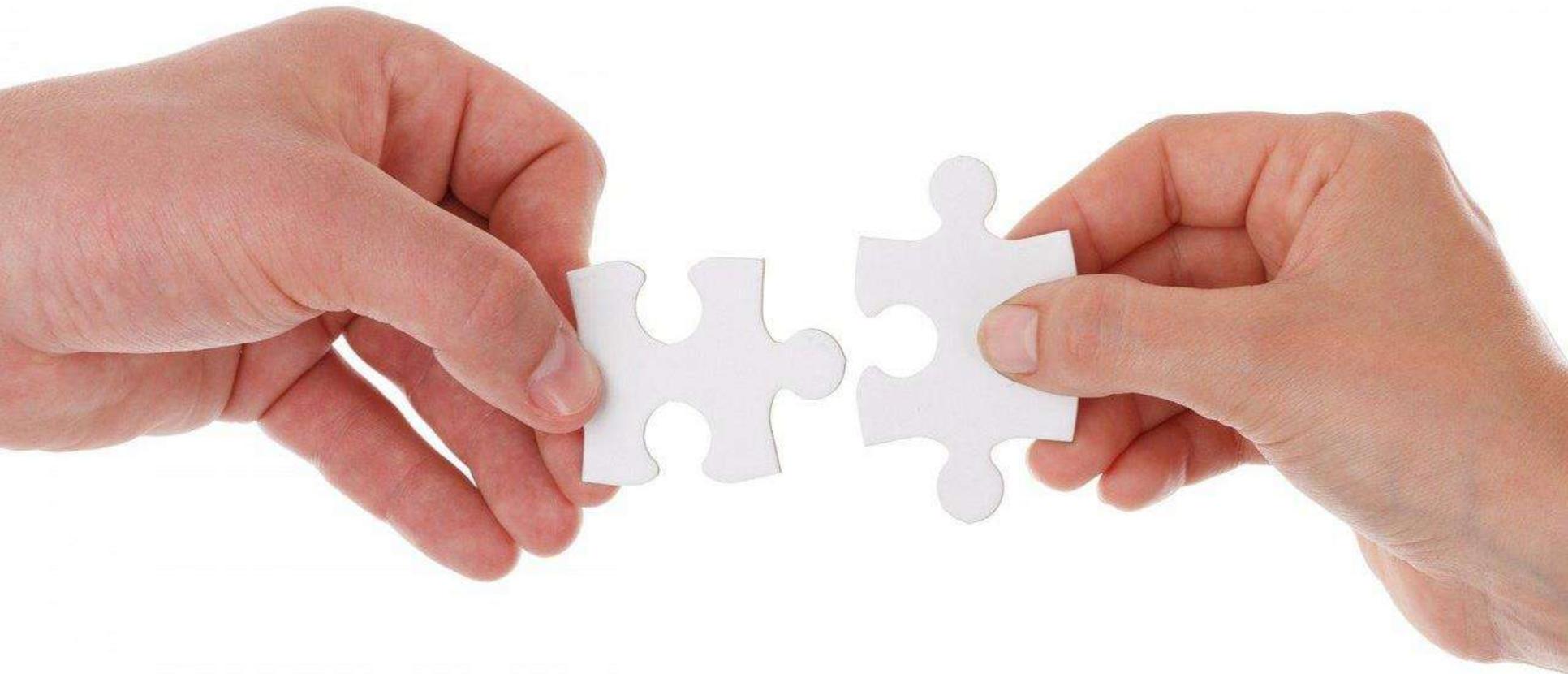
6

GESTION DES ANOMALIES

Vérification des fichiers d'erreurs éventuels et accès au support par ticket

A MENER EN PARALLÈLE,

Constitution d'une équipe projet, définition des rôles de chacun, vérification des données...



Ateliers AMUE



GT en cours sur la traduction du dictionnaire des données

VSR avec les établissements pilotes du GT

Diffusion à l'ensemble des établissements prévue en Septembre 2022

Retours de deux établissements pilotes

GEM – Grenoble Ecole de Management



Laëtitia Norino, Chargée d'études et de certifications, Cellule CE²pro



Première expérimentation de mise en qualité des données

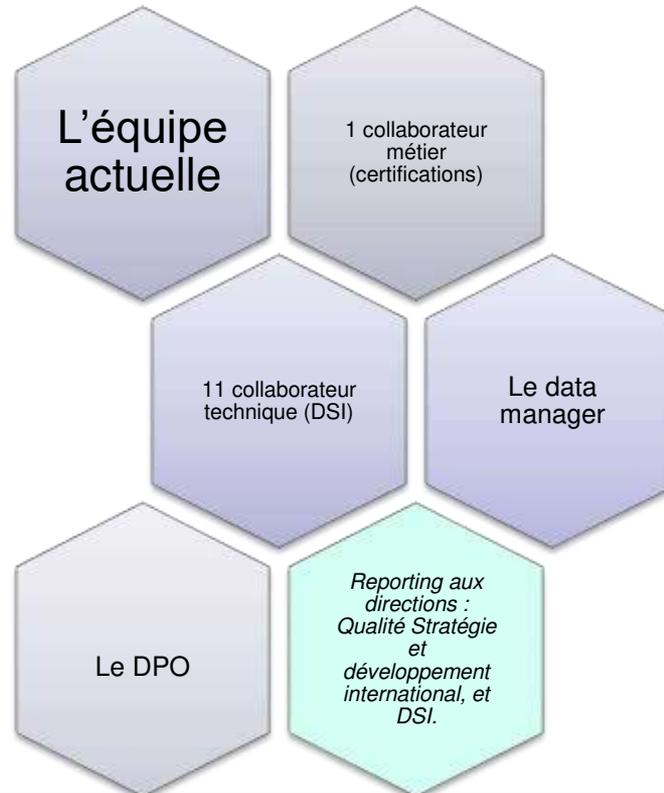
**GRENOBLE
ECOLE DE
MANAGEMENT**

BUSINESS LAB FOR SOCIETY

une école



Démarche globale de GEM



Démarche globale de GEM



LA DEMARCHE :



LE FICHIER : Certifiés RS et RNCP 2020 = plus de 2 600 lignes

Point sur le traitement des données collectées



Collecte des informations

- Requête à partir du SI
- Elaboration d'un fichier excel

Analyse des informations collectées

- Les informations manquantes
- Les mises au bon format
- Les partis pris

La correction des informations

- Une reprise manuelle dans le fichier
- Une correction dans le SI via les scolarités concernées



- Le dictionnaire des données, un document de référence,
- La mise en qualité de la data, un enjeu majeur !

EM Lyon



Vanessa Duclos, Responsable accréditation

Constitution d'une équipe projet : enjeux et réussite du projet

Webinaire #2
Passeport d'orientation, de
formation et de
compétences
DGESIP & CDC

Retour d'expérience 1er
accrochage au SI de la CDC
par emlyon business school

22 Mars 2022

 early makers
since 1872

em
lyon
business
school

Sommaire

- 01 **Etapes du projet et acteurs**
- 02 **Planning du projet**
- 03 **Communication**
- 04 **Points d'attention et facteurs de succès**





Etapes du projet & acteurs

1^{er} accrochage au SI de la Caisse des Dépôts

Etape/Lot 1

- Analyse de l'existant
- Spécifications pour l'extraction des données
- Construction du fichier de collecte / complétude des données
- Complétude des données
- Vérification des données
- Traitement du fichier
- Chargement du fichier
- Traitement et correction des éventuelles erreurs

Industrialiser l'alimentation du SI de la Caisse des Dépôts

Etape/Lot 2

- Etude (REX de l'étape 1)
- Spécifications pour l'enrichissement des données (catalogues/apprenants)
- Spécifications pour l'extraction des données
- Définition des processus, rôles et responsabilités relatifs à l'alimentation récurrente au SI de la CDC à fin avril 2022
- Etude du passage à un système d'API
- Revue des adhérences avec les autres projets en cours
- Dossier d'expression des besoins & dimensionnement pour le Lot 2
- Accompagnement au changement en lien avec le niveau d'exigence de qualité de données

Les acteurs



La **Direction des programmes** concernés et le **Décanat des programmes** jouent un rôle de contribution, de coordination et également valident les processus d'accrochage des données au SI de la CDC.



La **Direction Qualité (QAR)** assure la veille réglementaire et le lien avec la CDC et le MESRI, et effectue des contrôles sur les processus et les données d'accrochage.



La **Direction Digitale** accompagne et met en place les moyens techniques pour assurer l'accrochage des données au SI de la CDC.

Instances

Comité de Pilotage (Copil)

Initialisation d'une phase et bilan de la phase précédente

Acteurs

- > Responsable initiative Dir. Digitale
- > Chef de Projet Dir. Digitale
- > Sponsor Projet (métier)
- > Chef de Projet métier + binôme
- > Interlocuteurs clés de la phase

Rôle

- > Valider la phase projet et les livrables
- > Gérer les dysfonctionnements non résolus dans le Comité de Projet
- > Suivi budgétaire
- > Suivi du macro-planning

Fréquence

- > Mensuelle

Comité de Projet (Coproj)

Phases intermédiaires

Acteurs

- > Chef de projet Dir. Digitale (1 + binôme)
- > Chef de projet métier (1 + binôme)
- > Interlocuteurs clés de la phase

Rôle

- > Coordonne l'exécution des actions liées au projet
- > Gestion des risques
- > Rend compte au Copil

Fréquence

- > Hebdomadaire

Cellule de crise

Mise en place à l'ouverture d'un événement avec priorité majeure

Acteurs

- > Chef de projet Dir. Digitale
- > Chef de projet métier
- > Interlocuteurs clés de l'événement prioritaire

Rôle

- > Formaliser l'événement critique
- > Mesurer l'impact et les risques
- > Proposer des solutions de résolution du problème survenu

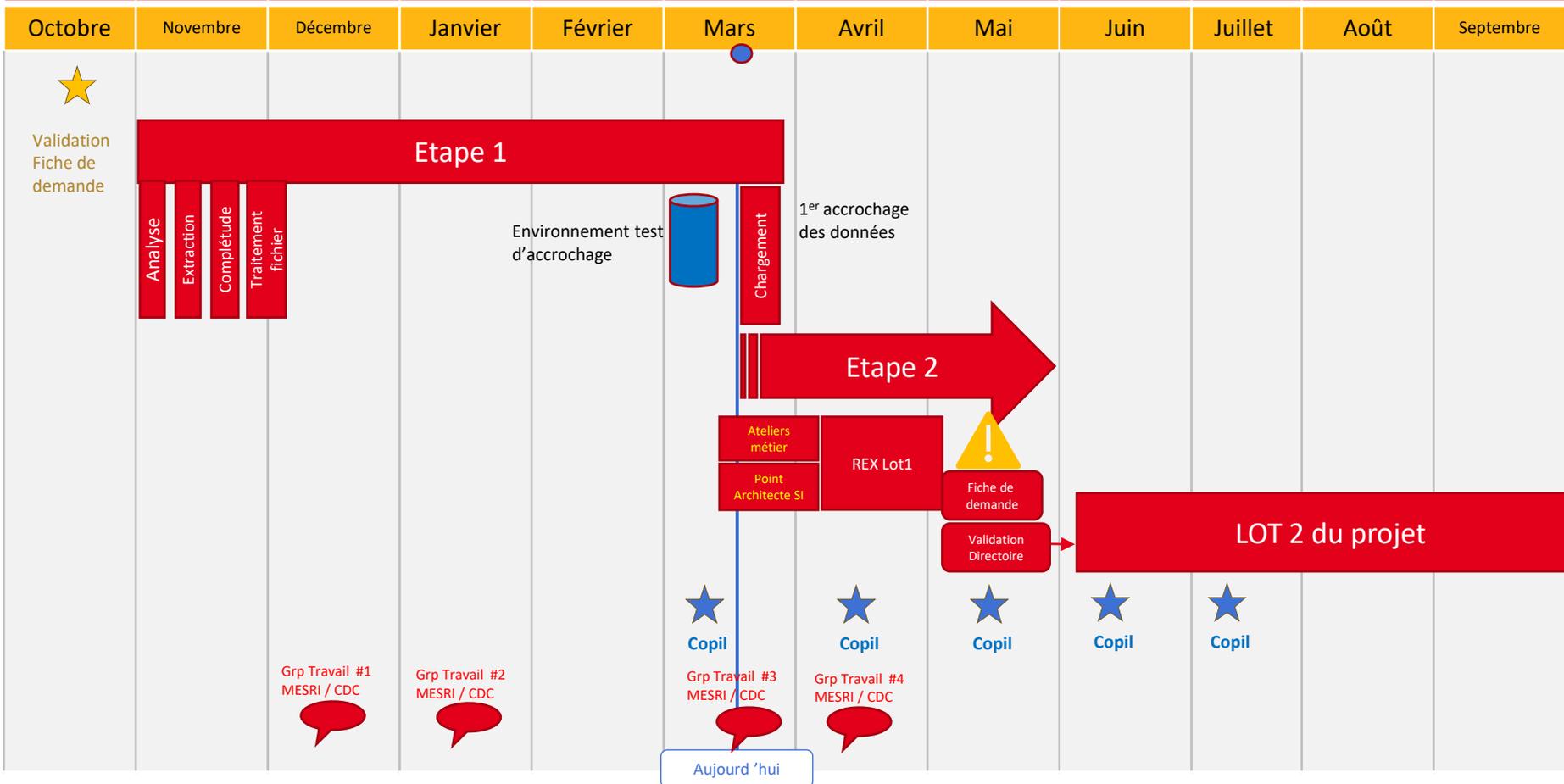
Fréquence

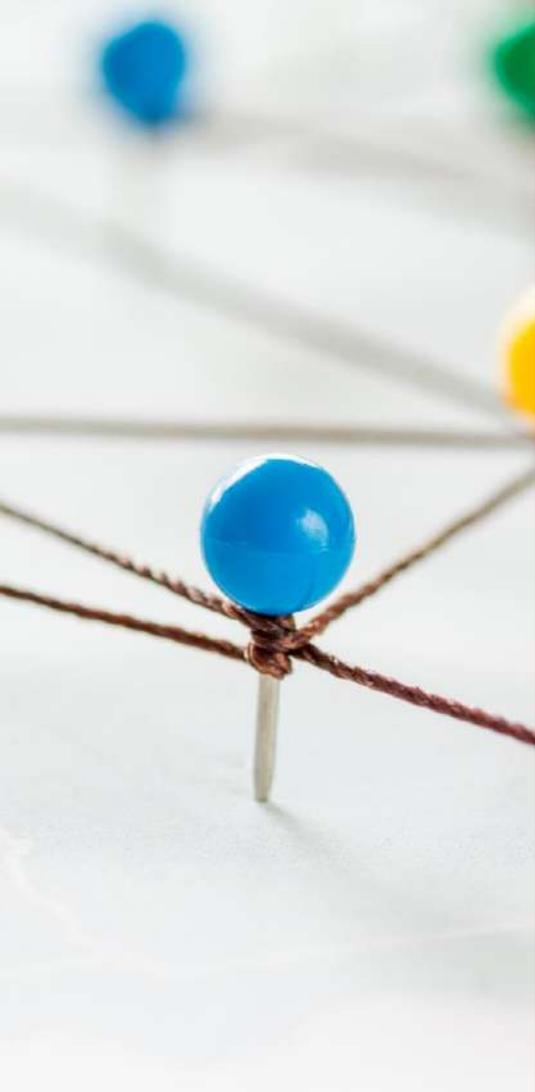
- > Selon besoin



Planning du projet

ACCROCHAGE DES DONNEES AU SI DE LA CDC





Communication

Partager, communiquer et collaborer



A screenshot of the Microsoft Teams interface. On the left, the 'Microsoft Teams' header is visible. Below it, a navigation pane shows 'Toutes les équipes' and a team named 'Projet _ Accrochage des données'. Underneath, the 'Général' channel is selected, displaying a list of links. The link 'Espace de travail - 1er accrochage' is highlighted in yellow. On the right, the main content area shows the selected channel. At the top, there's a search bar and the channel name 'Espace de travail - 1er accrochage'. Below that, a video player is embedded, showing a presentation slide titled 'Accrochage des données au SI CPF' with a play button. A red arrow points to the video player. To the right of the video, there's a list of recent messages or links, including one titled 'Espace de travail - Projet Accrochage des données'.



Points d'attention et facteurs de succès

Points d'attention et facteurs de succès du projet à emlyon business school



Points d'attention

- *Adhésion des contributeurs sur le court-moyen terme*
- *Des changements d'acteurs*
- *Fichier XML complexe*
- *Revue de la qualité des données à anticiper*
- *Besoin de développements dans les SI existants*



Facteurs de succès

- *Comité de projet multi-métiers, capables de se relayer*
- *Mobilisation des contributeurs dans le cadre de l'Etape 1*
- *Contribution au REX de l'étape 1 afin d'initier la phase de cadrage de l'Etape 2*
- *Adhérence avec des projets SI prioritaires*

Merci pour votre attention.

**L'équipe projet
emlyon business school:**

**Florence Lagnel, Nourhène Bouthour,
Elsa Opitz, Vanessa Duclos**



Temps d'échange

Questions/réponses





S₁

U₁

P₃

P₃

O₁

R₁

T₁

Pour toute information

Portail générique d'information :

<https://certificateurs.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/>

Page spécifique dédiée aux établissements du supérieur :

<https://certificateurs.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/etablissements-du-superieur>

Pour toute question spécifique aux établissements du supérieur :

passportcompetences@enseignementsup.gouv.fr

Conclusion DGESIP



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MON
COMPTE
FORMATION**

Merci à tous !

moncompteformation.gouv.fr



Direction de la Formation professionnelle et des Compétences

Une gestion
**Caisse
des Dépôts
GROUPE**